

Lotissement : "Les Œillets"

LOT n°13

Informations :

Références cadastrales : section AD n°384
Superficie arpentée : 374m²
Superficie de plancher maxi : 240m²
Adresse : 4 rue du jardin de la Gare.

Documents :

Permis d'aménager 085 189 22 C0001
en date du 04 novembre 2022.

Systèmes de coordonnées :

Nivellement : N.G.F. - IGN 69 (G.P.S.)
Rattachement planimétrique :
RGF93 - projection zone 6 (CC47)

MAITRISE D'OUVRAGE



Vendée Logement esh
6 Rue du Maréchal Foch
85000 La Roche-sur-Yon
T : 02.51.45.23.00

ARCHITECTE

Architecte :
LT ARCHI
25 rue du Château
85800 St Gilles Croix de Vie
02 51 55 81 49
contact@ltarchi.fr



GÉOMÈTRE-EXPERT

SELARL
Frédéric
GUILBAUDEAU



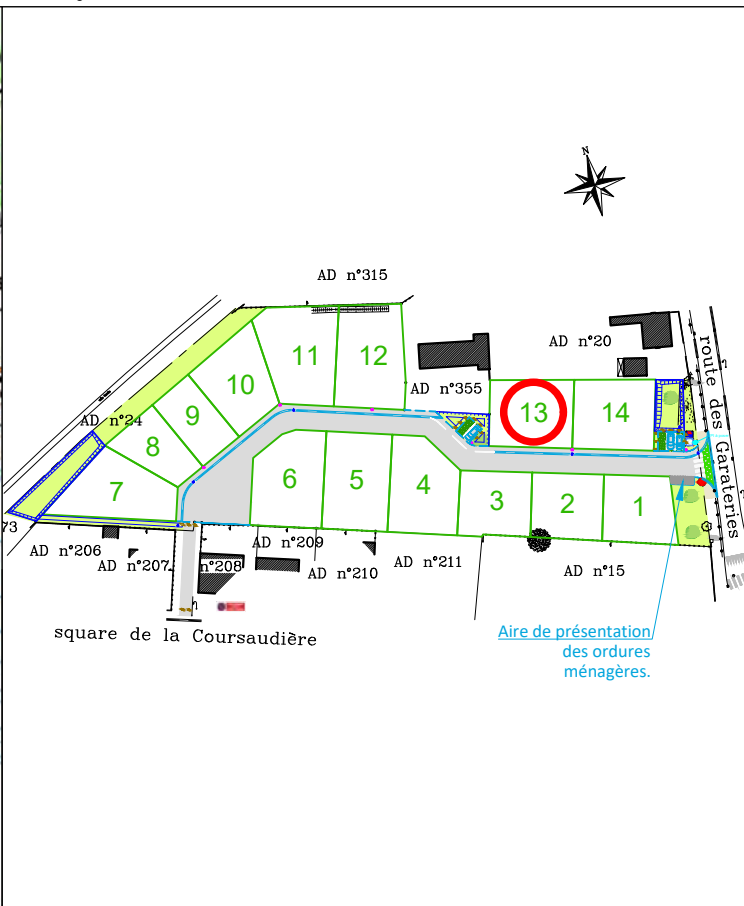
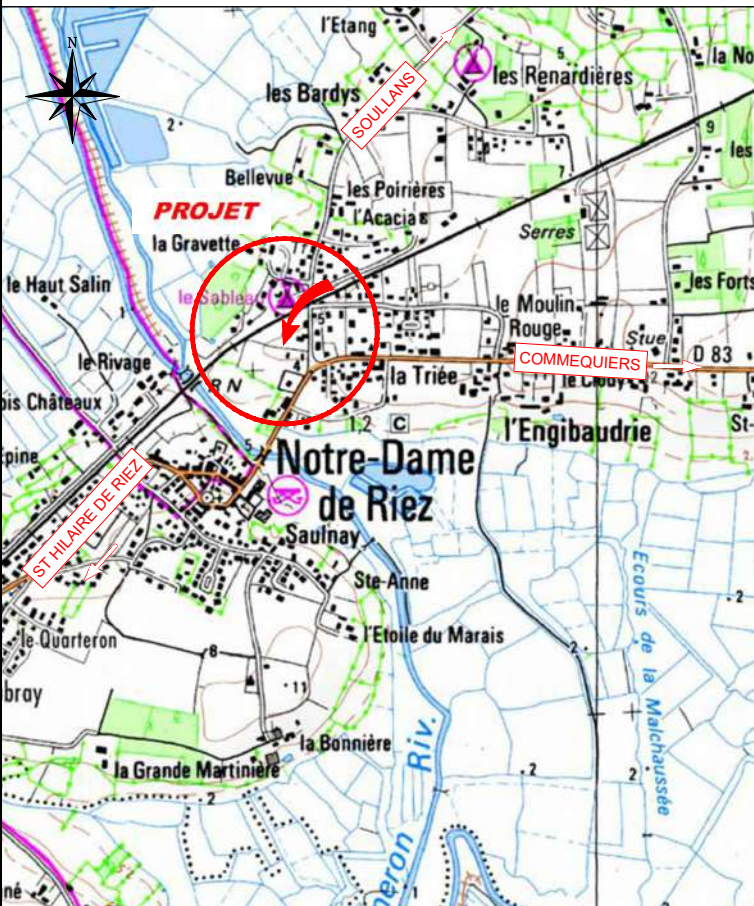
Centre d'Affaires 5ème Avenue
7, Allée Alain Guénant
LES SABLES D'OLONNE
B.P. 10145
85104 LES SABLES D'OLONNE
Cedex
T : 02.51.95.16.86
mail : contact@guilbaudeau.fr

PLAN DE SITUATION

SANS ÉCHELLE

CROQUIS DE REPERAGE

SANS ÉCHELLE

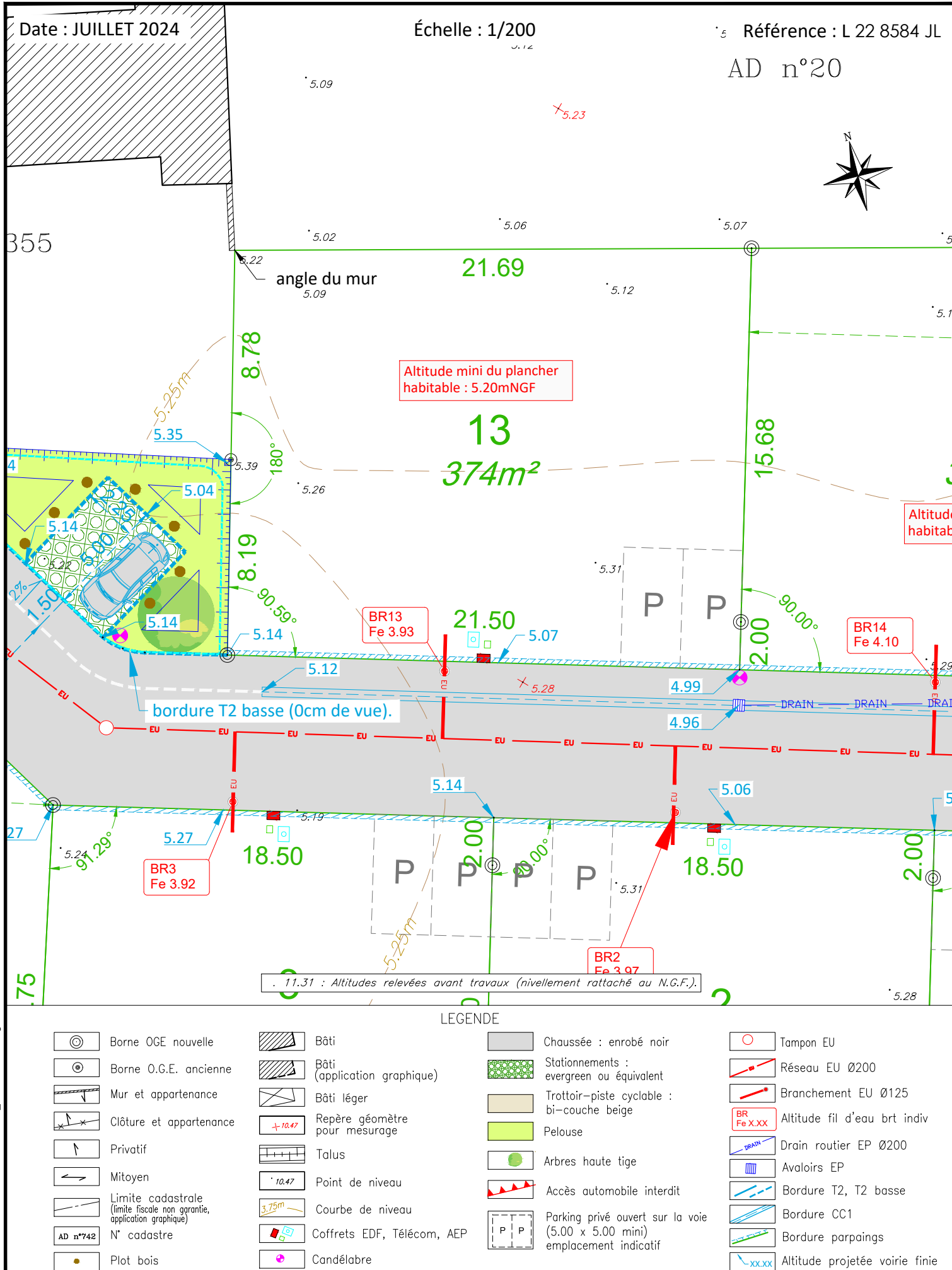


Date : JUILLET 2024

Échelle : 1/200

Référence : L 22 8584 JL

AD n°20



-Les constructeurs devront vérifier sur place l'emplacement des réseaux VRD (AEP, EDF, FT, EU/EP, candélabres...) exact avant construction.
Tout déplacement sera à la charge de l'acquéreur.
-Compte tenu des activités de chantier, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction.
Toute anomalie devra être signalée au cabinet.
-Les cotes altimétriques sont des cotes projet et, à ce titre non contractuelles. Elles doivent être contrôlées par les entreprises.